

TEXTE-S MIS EN MUSIQUE

À partir de l'analyse d'un livret d'oratorio ou d'opéra, du texte latin de la messe, ou des textes de corpus de chansons ou Lieder, ou autres encore, l'étudiant-e analysera sa-leur mise en musique par la compositrice ou le compositeur.

L'analyse portera sur les moyens musicaux mis en œuvre et, surtout, leur adéquation avec le texte ; les aspects structurels, thématiques, rythmiques ou encore harmoniques seront relevés.

Pour les grandes œuvres, il s'agira de sélectionner des passages jugés importants quant à leur démarche de mise en musique du texte ou livret.

Des connaissances en théorie musicale ainsi que des affinités avec l'analyse de textes sont requises pour mener à bien un tel travail.

Enfin, l'on pourrait imaginer que la démarche ci-dessus débouche sur une création – la mise en musique de texte(s).

Septembre 2025

Olivier Piguet